

**André Marcoux, audiologiste de la Faculté des sciences de la
santé
à l'Université d'Ottawa, est nommé à la présidence du
nouveau Comité consultatif national sur
la science, la santé et l'industrie**

Ottawa, le 6 avril 2009 : Carole Willans, présidente nationale de l'Association des malentendants canadiens (AMEC), a le plaisir d'annoncer l'établissement du nouveau Comité consultatif national sur la science, la santé et l'industrie (CCN-SSI/AMEC). Son rôle est de fournir au conseil d'administration national de l'AMEC des conseils sur les initiatives et les questions pertinentes et d'actualité touchant la science, la santé et l'industrie.

André Marcoux, audiologiste et professeur renommé de la Faculté des sciences de la santé à l'Université d'Ottawa, a été nommé président de ce groupe consultatif principalement composé d'experts en soins de santé auditive tels que oto-rhino-laryngologistes, audiologistes, orthophonistes et autres spécialistes professionnels dans le domaine de la déficience auditive.

« Nous sommes ravis que M. Marcoux ait accepté notre invitation à présider ce comité et à mettre son expertise au service de la population malentendante canadienne » a déclaré Carole Willans, présidente nationale de l'Association des malentendants canadiens (AMEC). « Son engagement dans la recherche, le secteur universitaire et l'industrie, de même que sa connaissance des questions d'ordre professionnel et réglementaire, en ont fait une personnalité de premier plan au pays en matière d'exploration des enjeux relatifs à la déficience auditive » a ajouté Mme Willans.

Un des premiers enjeux auquel André Marcoux propose de s'attaquer touche à l'accessibilité des services, comme les évaluations audiologiques, en ce qui concerne le système de soins de santé publique des provinces : « La communication est au cœur d'une vie riche et bien remplie et l'ouïe y joue un rôle important. » André Marcoux propose également un projet visant à faire participer les consommateurs malentendants à la recommandation de certaines normes assurant que les appareils destinés à remédier à la déficience auditive soient vendus en respectant des lignes directrices transparentes et déontologiques. M. Marcoux indique, « Je suis ravi d'avoir la chance de travailler directement avec gens et de pouvoir les aider à obtenir des entités politiques, médicales et commerciales un traitement équitable ».

Pour de plus amples renseignements :

Thalie Tremblay
Chef des communications et marketing, Faculté des sciences de la santé, Université d'Ottawa
Thalie.tremblay@uottawa.ca ou par téléphone : 613 562-5800 poste 1916

Ou avec Karla Wilson à l'Association des malentendants canadiens à kwilson@chha.ca ou en appelant sans frais à 1-800-263-8068.